

RECRUTEMENT DE 2 AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

AUGMENTATION DES EFFECTIFS

Placé sous l'autorité du Maire et du Chef de service de la police municipale, vous participerez activement à la politique de prévention et de sécurité en matière de protection des personnes et des biens.

Vous serez amené à travailler au sein d'une équipe de 9 agents :

- Du lundi au samedi
- En journée continue de 7 heures
- De 8 heures à 20 heures ou 23 heures (de Mai à Août).

A ce titre, vous assurerez et développerez une relation de proximité avec la population et contrôlerez l'application des pouvoirs de police municipale afin d'assurer la tranquillité et la sécurité en exerçant les missions suivantes :

- Assurer les missions de prévention nécessaire au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique.
- Assurer, développer une relation de proximité avec la population, les commerçants,
- Application des pouvoirs de Police du Maire en matière d'urbanisme, d'insalubrité, police funéraire.

Activités principales :

- Patrouilles véhiculées sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Relever les détériorations du domaine public.
- Ilotage pédestre ou VTT dans les différents quartiers.
- Interventions diverses sur les doléances des administrés.
- Interventions sur les flagrants délits.
- Verbalisation des infractions au code de la route
- Veiller au respect des arrêtés municipaux.
- Recensement des véhicules épaves et abusifs avec mise en fourrière
- Surveillance des habitations inoccupées (opération tranquillité vacances).
- Surveillance aux entrées et sorties des écoles.
- Assistance à la Gendarmerie Nationale.
- Missions de contrôle en collaboration avec la Gendarmerie Nationale.
- Rédaction et transmission d'écrits de service.
- Accueil et relation avec le public.
- Surveillance des bâtiments communaux.

Activités spécifiques :

- Présence lors de certaines manifestations sportives, culturelles de la commune
- Prévention routière dans les écoles
- Exercice PPMS intrusion
- Arrêté de circulation et de stationnement
- Contrôle vitesse
- Utilisation du système de vidéo protection

Profil

Savoir-faire :

- Application des arrêtés de Police du Maire
- Comprendre une demande et s'exprimer clairement

Développer la proximité à la population

- Rechercher, identifier et réprimer une infraction
- Rendre compte
- Utilisation des outils de vidéo-protection

Savoirs :

- Utiliser le logiciel Police (Logipol)
- Connaissance des pouvoirs de Police du Maire
- Maîtrise des différents codes qui régissent la Police Municipale (code pénal, code de procédure pénale, code de la route, code de la santé publique, code de la voirie routière etc...)
- Règles de base d'orthographe, de grammaire et syntaxe

Qualités relationnelles, aptitude à discerner les situations et les individus, maîtrise de soi impérative

- Rémunération statutaire + 13ème mois + prime police à 20 % + I.A.T (8) + indemnités d'astreinte (5/6 semaines/an) + heures supplémentaires payées ou récupérées + avantages COS 38, COS Meylan + participation à la mutuelle et prévoyance santé.

Vous travaillerez en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. Vous disposerez d'armes de catégorie B et D (Révolver 38 SP, Bâton Télescopique de Défense, Générateur d'aérosol Lacrymogène de grande capacité, Pistolet à Impulsion Electrique), de véhicules et vélos électriques. Transition revolver / PSA en cours.

Une séance d'activité physique ou GTPI par semaine.

Matériels : Cinémomètre – gilets pare-balle – Pve – Caméra piéton.